

Bilan des schémas départementaux des carrières de PACA – 2007 - 2015

Regards croisés : DREAL, UNICEM, carriers

Cerema Méditerranée

Auteurs : Sophie BERLIN, Cédric BARIOU, Hugues GIROUX, Marc-
Stéphane GINOUX

Contexte réglementaire

Article R515-2 du code de l'environnement
(décret du 15 décembre 2015)

I 1° - Le rapport comporte
« ***Un bilan du ou des précédents
schémas des carrières au sein de la
région (...)*** »

Méthodologie

Cadre général :

- Région PACA expérimentatrice du « Kit outil » proposé au niveau national

Objectifs :

- Effectuer un **bilan qualitatif**
- Mettre en évidence les **points forts et les points faibles**
- **Comparer** les approches départementales
- Inscrire la réflexion dans une **approche régionale**
- Faire des **préconisations** pour le futur schéma régional

Méthode :

- **1** questionnaire commun
- **7** rencontres
- Visite de **5** carrières
- **1** atelier régional
- Définition de **6** indicateurs

Rapport d'étude + annexes



• Plan du rapport

1 Introduction

2 Méthodologie

3 Comparaison des six schémas départementaux des carrières

4 Suivi de la mise en œuvre des schémas

5 Utilisation et utilité des schémas

6 Orientations des schémas départementaux

7 Identification des secteurs à enjeux

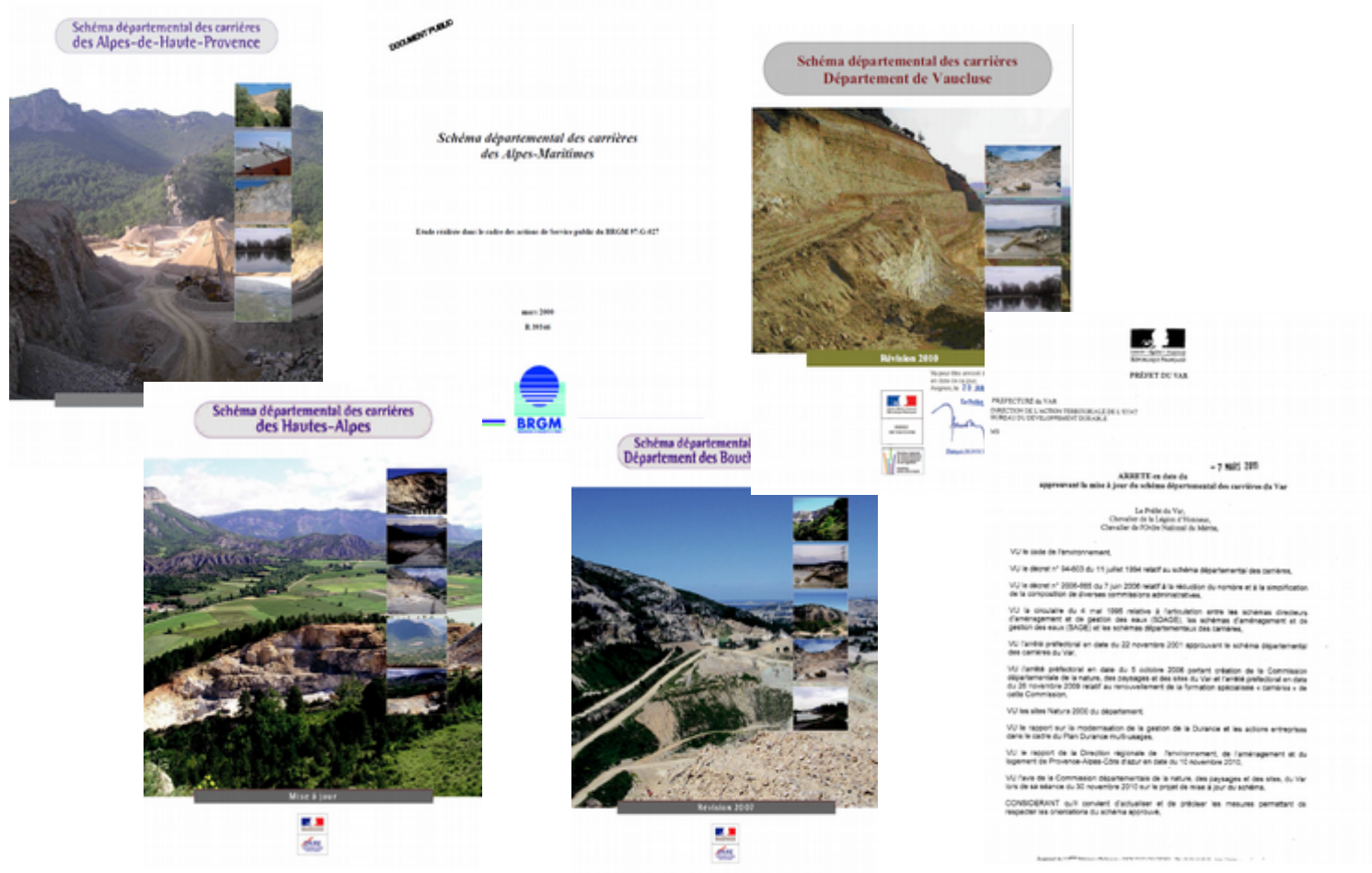
8 Focus sur la thématique environnement

9 Focus sur la thématique transports

10 Focus sur la thématique ressources secondaires

11 Conclusion

Comparaison des 6 SDC



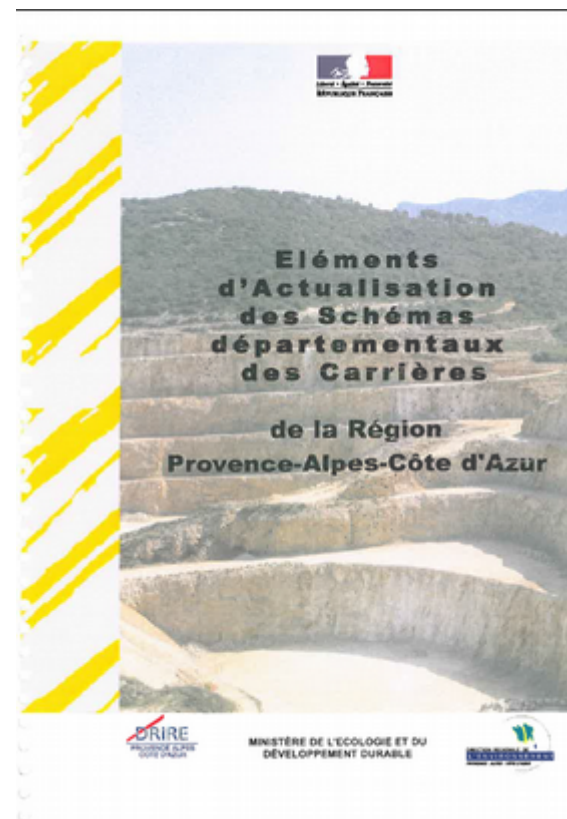
Comparaison des 6 SDC

Points communs :

- Une étude interdépartementale de 2001 « éléments d'actualisation des schémas départementaux des carrières »
- Un socle d'orientations commun

Principales différences :

- Approbations échelonnées dans le temps (2007 à 2011)
- Des « mises à jour » ou « révisions » aux formes variables



Contenu des schémas

Orientations / mesures

N°1 - Instaurer une gestion durable de la ressource naturelle

N°2 - Faciliter l'accès à la ressource à moyen et long terme

N°3 - Prise en compte des enjeux environnementaux

N°4 - Grands travaux

N°5 - Mode de transport alternatif

N°6 – Limitation des nuisances en cours d'exploitation

N°7 – Réinsertion des sites après exploitation

N°8 – Mise en commun d'aménagements spécifiques

N°9 – Cohérence des documents d'urbanisme et du schéma des carrières

Comparaison des 6 SDC - contenu

Éléments de mise à jour	04	05	06	13	83	84
Nouvelle formulation des orientations	non	non	non	Oui, corps du document. Orientations n°1 à 8	Oui, annexe AP. Orientations n°1 à 9	Oui, annexe. Orientations n°1 à 9
Cartographie	Cartographie à l'échelle régionale de la ressource accessible	Cartographie à l'échelle régionale de la ressource accessible		Cartographie au 1/25000 des gisements à proximité des exploitations existantes en zone « loi littoral »	Cartographie à l'échelle régionale de la ressource accessible	Cartographie à l'échelle régionale de la ressource accessible
Addendum « chantiers exceptionnels »	oui	Oui (rédaction spécifique)	non	non	oui	oui
Addendum réaménagements – alluvionnaires	Oui (plan d'eau non autorisé)	Oui (plan d'eau exceptionnel et conditions précises pour réaménagement en plan d'eau)	non	non	non	Oui (plan d'eau exceptionnel)
Addendum réaménagements - roches massives	non	non	non	non	oui	non
Éléments de suivi de la mise en œuvre du schéma	non	non	non	Oui (6 indicateurs)	non	non

Constats

- Une bonne connaissance des SDC limitée au cercle des utilisateurs principaux (DREAL, UNICEM, carriers)
- Pas d'opposition au passage à l'échelle régionale

Points de vigilance soulevés par les acteurs

- Risque de généralisation de transports sur de plus longues distances,
- Risque de perte de précision pour identifier des enjeux locaux,
- Risque de minimiser l'enjeu d'approvisionnement local,
- Interrogations sur l'articulation entre le comité de pilotage régional et le rôle de la commission départementale de la nature, des paysages et des sites (CDNPS) – formation « carrières »
- Importance de garder la traçabilité des choix effectués.

Suivi de la mise en œuvre des schémas départementaux



Contenu des schémas

- Seul le SDC13 prévoit un suivi (partie E, p.62)

E

SUIVI DE L'APPLICATION DU SCHEMA DES CARRIERES

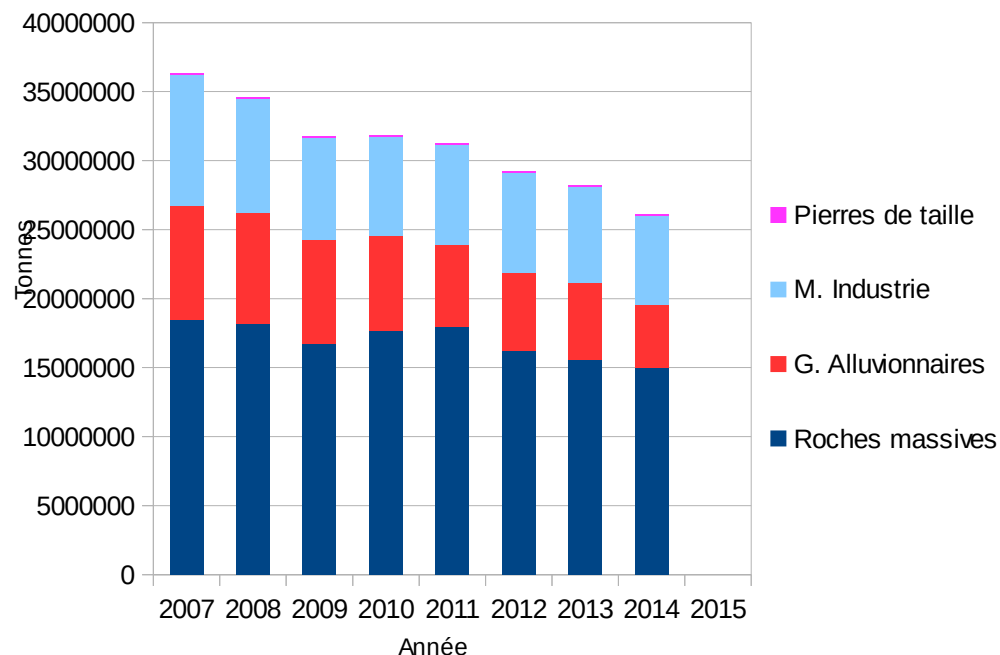
Schéma départemental des carrières des Bouches de Rhône

Au travers de ses orientations, le schéma des carrières vise d'une part à poursuivre l'amélioration de l'insertion des exploitations de carrières dans l'environnement tant du point de vue des nuisances potentielles qu'elles peuvent créer pendant les phases d'extraction qu'après leur réaménagement, et d'autre part à garantir dans le temps les possibilités optimales d'accès à la ressource. De façon à estimer l'effet positif attendu de l'application du schéma et à réajuster ses orientations si besoin, les indicateurs suivant sont définis :

- Impacts environnementaux
 - Pendant l'exploitation : évolution de la situation vue par l'inspection des installations classées et par les comités de suivi
 - Après l'exploitation : modalités de remise en état des sites arrêtés
 - Evolution de la distance moyenne entre lieux d'extraction et de consommation
- Accès à la ressource
 - Evolution du tonnage d'extraction autorisé
 - Evolution des superficies protégées et/ou d'accès interdit aux carrières
- Economie du gisement
 - Evolution du taux de recyclage des matériaux inertes

Constats

- Des éléments de suivi non valorisés et une absence de réel besoin
- Evolution du contexte :
 - diminution de l'activité
 - augmentation de la réglementation



Evolution de la production annuelle (en tonnes) entre 2007 et 2015

Année	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
N	1	1	1	0	2	2	1	1	5
R	3	6	3	4	7	12	7	12	5
Total carrières	205	201	198	195	193	186	187	187	178

Préconisations

- Art R515-2 II. *Dispositions prévoyant **Les modalités de suivi et d'évaluation du schéma***
- Suggestions des acteurs :
 - valoriser un suivi annuel de l'évolution - « **état des lieux évolutif** »
 - permettre l'évocation de **sujets transversaux en CDNPS** – formation « carrières »,
- Points de vigilance :
 - prévoir, dès les premières rédactions d'orientations et de mesures leurs **critères d'évaluation et les indicateurs associés**,
 - mettre en place une **animation régionale** du schéma (suivi et l'évaluation en continu),
 - réunion annuelle du comité de pilotage régional (état d'avancement SRC)
 - information annuelle de la CDNPS – formation « carrières » (état d'avancement SRC)

Utilisation et utilité des schémas



Constats

- Des schémas inégalement utilisés mais unanimement appréciés par les acteurs
- Des attentes pour un outil de valorisation de l'activité liées à la prise en compte dans les documents d'urbanisme (SCOT et PLU)
 - outil de communication : enjeux de préservation et de valorisation des ressources minérales, mais également sur la profession,
 - Reconnaissance que l'approvisionnement des bassins de consommation par les matériaux extraits des carrières est d'intérêt public (majeur).

Préconisations

- Analyse technico-juridique nécessaire sur certains points
 - Cartographie au 1/25000 (lien avec les documents d'urbanisme)
 - Reconnaissance de l'intérêt public majeur de l'approvisionnement des bassins de consommation
- Ajout d'une orientation sur la communication / valorisation
- Animation du SRC / cohérence des décisions aux différentes échelles

Application et perception des orientations



Constats

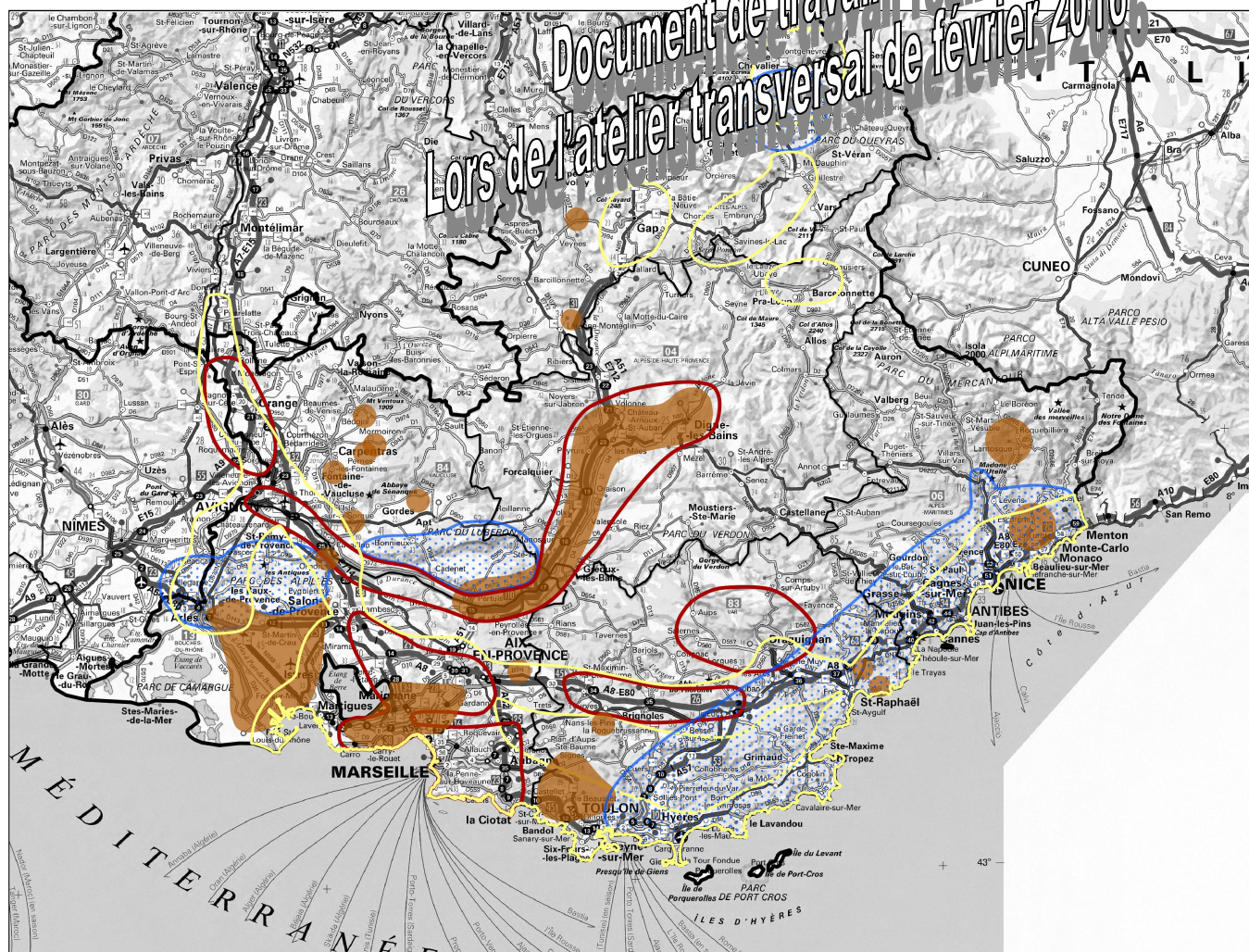
- Idées fortes déjà présentes dans les SDC
- Formulations majoritairement non satisfaisantes
- Structuration ne mettant pas assez en évidence l'enjeu majeur (inchangé) : accès à la ressource
- Orientations relatives à la prise en compte de l'environnement redondantes avec la réglementation existante

Préconisations

- Travail à poursuivre sur la formulation des objectifs / orientations / mesures / critères d'évaluations / indicateurs
- Vocabulaire « matériaux nobles » / « usages nobles » à proscrire
- Associer d'autres acteurs à cette réflexion (collectivités, associations)

Identification des « secteurs à enjeux »





N
▲
Novembre 2016

Légende

Enjeux régionaux

-  Secteur de manque
-  Ressource à préserver
-  Bassin de consommation
-  Gisement particulier
-  Département
-  Région

© IGN-scan 1000 NB ®

25 0 25 50 75 100 km

L'atelier régional du 4 février 2016, rassemblant les différents services de la DREAL et des représentants de l'UNICEM PACA, a permis d'établir une carte d'enjeux en matière de ressources minérales, tels qu'ils sont perçus par les acteurs régionaux. Cette carte constitue une synthèse des réflexions de chacun des 4 ateliers (de 6-7 personnes) du 04/02/2016.

Définition des enjeux régionaux identifiés :

- gisements spécifiques : seule l'identification des carrières de pierre de taille n'a pas fait l'objet d'un consensus (soit elles étaient toutes reconnues comme représentant un enjeu, soit seules quelques-unes étaient reconnues comme telles). Le principe retenu est de n'identifier que certaines carrières de taille correspondant à un gisement spécifique. Ce travail n'a pas été réalisé et sera à mener ultérieurement lors de la réalisation de l'inventaire des ressources primaires,
- secteurs « de manque » : cette notion de manque revêt un double caractère, à la fois le « manque » d'autorisations pour permettre un approvisionnement local et le « manque » de matériaux impliquant des flux depuis les départements ou régions voisines,
- bassins de consommation : principales zones de consommation de matériaux,
- accès à la ressource à préserver : secteurs sur lesquels il serait utile de permettre à court moyen ou long terme l'ouverture ou l'extension de carrières, en particulier pour permettre un approvisionnement de proximité en granulats.

Conclusions des focus thématiques

Objectifs	Evolution pendant la période d'application des schémas	Remarques
Garantir l'accès à la ressource	Partiellement atteint	Situation de blocage généralisé évitée
Améliorer l'insertion paysagère des sites et la prise en compte des milieux naturels	Forte progression	Peu liée au schéma, effet de la réglementation
Développer les transports alternatifs	Peu progressé	Hétérogénéité selon les spécificités des départements
Développer l'utilisation de ressources secondaires	Peu progressé	Hétérogénéité selon les spécificités des départements

Perspectives – enjeux du futur SRC

Enjeux thématiques

Préserver l'accès à la ressource

Améliorer l'acceptabilité, la reconnaissance et la prise en compte de l'activité

Développer l'usage des ressources secondaires

Organiser le suivi et la valorisation des mesures en faveur de l'environnement (pérennité et acceptabilité)

Mieux prendre en compte et limiter les impacts des transports

Enjeux d'organisation

Veiller à la cohérence des décisions / emboîtement d'échelles

Harmoniser les pratiques départementales

Se coordonner avec le plan régional des déchets

Contacts :

sophie.berlin@cerema.fr

hugues.giroux@cerema.fr

cedric.bariou@cerema.fr

marc-stephane.ginoux@cerema.fr

